



MENTION COMPLÉMENTAIRE AÉRONAUTIQUE PART 66 B1/B2 – MODULAIRE



AGRICULTURE

BÂTIMENT
TRAVAUX PUBLICS,
PERFORMANCE
ÉNERGETIQUE

INDUSTRIE

SANTÉ / SOCIAL

TERTIAIRE

HOTELLERIE
RESTAURATION
TOURISME

FORMATIONS
GÉNÉRALES, SOCLE
/ CLEA

ACCOMPAGNEMENT ET
DÉVELOPPEMENT
PERSONNEL

PRÉVENTION /
SÉCURITÉ

TRANSPORT /
LOGISTIQUE

NUMÉRIQUE /
AUDIOVISUEL

LIEU DE LA FORMATION

AGENCE DES LANDES
LYCÉE PROFESSIONNEL JEAN TARIS
AVENUE JEAN DUPAYA
40300 PEYREHORADE

OBJECTIFS DE LA FORMATION



La licence PART 66 est le document officiel européen délivré par l'OSAC sous l'autorité de EASA (European Aviation Safety Agency)

Cette licence est obligatoire pour les mécaniciens qui délivrent l'APRS (Approval Pour Remise en Service) sur aéronef dans les entreprises de transport commercial.

Une licence de maintenance d'aéronefs de catégorie B1 autorise son titulaire à délivrer des certificats d'autorisation de remise en service et à agir en tant que personnel de soutien B1 à la suite :

- Des travaux d'entretien effectués sur la structure, la motorisation et les systèmes mécaniques et électriques de l'aéronef,
- Des travaux sur les systèmes avioniques n'exigeant que des tests simples pour démontrer leur bon fonctionnement et ne nécessitant pas de recherche des pannes.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site de l'OSAC (www.osac.aero)

Le lycée Jean Taris de Peyrehorade est agréé par la DGAC 9, organisme de formation à la maintenance et d'examen PART 147.

RNCP 3135 : Aéronautique option avions moteurs à turbines
RNCP 29139 : Aéronautique option hélicoptères à moteurs à pistons

PUBLIC CONCERNÉ

Personnel de l'aviation générale étant amené à effectuer la surveillance de la maintenance des aéronefs souhaitant monter en compétences, que vous soyez employés ou intérimaires :

- Personnel de la Défense qui s'apprête à basculer dans le civil
- Demandeur d'emploi issu du secteur de l'aéronautique
- Élève en mention complémentaire qui souhaite élargir son scope

PRÉ-REQUIS

Etre titulaire d'un BAC PRO AÉRONAUTIQUE et/ou avoir une expérience significative dans ce secteur.

DÉBUT DE LA FORMATION

Tout au long de l'année

DÉTAILS DATE DE LA FORMATION

Dates : nous consulter

MODALITÉS DE FINANCEMENT

- Compte personnel de Formation CPF
- CPF transition Professionnelle (ex CIF)
- Financement personnel
- Plan de développement des compétences

VOS CONSEILLERS DE L' AGENCE DES LANDES

Patricia HANGAR
Conseillère en Formation
Continue
patricia.hangar@greta-cfa-
aquitaine.fr
0672935841



MENTION COMPLÉMENTAIRE AÉRONAUTIQUE PART 66 B1/B2 – MODULAIRE



AGRICULTURE

BÂTIMENT
TRAVAUX PUBLICS,
PERFORMANCE
ÉNERGÉTIQUE

INDUSTRIE

SANTÉ / SOCIAL

TERTIAIRE

HOTELLERIE
RESTAURATION
TOURISME

FORMATIONS
GÉNÉRALES, SOCLE
/ CLÉA

ACCOMPAGNEMENT ET
DÉVELOPPEMENT
PERSONNEL

PRÉVENTION /
SÉCURITÉ

TRANSPORT /
LOGISTIQUE

NUMÉRIQUE /
AUDIOVISUEL

CONTENU DE LA FORMATION

Formation de base en centre de formation PART 147 + Expérience professionnelle en atelier de maintenance PART 145
Formation à distance et en présentiel pour accompagner vers la réussite des licences B1.1 B1.3 et B 2

Le déroulement :

Votre parcours est déterminé en fonction de vos formations et expériences professionnelles :

13 Modules pour la licence Avions à turbines. (B1-1)

12 Modules pour la licence Hélicoptères à turbines. (B1-3)

12 Modules pour la licence Avionique (B2)

Les 16 modules sont :

Module 1: Mathématiques

Module 2: Physique

Module 3: Électricité

Module 4: Electronique

Module 5: Techniques digitales

Module 6: Matériaux

Module 7a: Procédures d'entretien

Module 8: Aérodynamique

Module 9 Facteurs Humains

Module 10: Législation

Module 11a: Systèmes avions à turbines

Module 12: Aérodynamique des hélicoptères, structures et systèmes

Module 13: AÉRODYNAMIQUE, STRUCTURES ET SYSTÈMES

Module 14: PROPULSION

Module 15: Turbine à gaz Module

17a: Hélices

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Passer avec succès l'ensemble des examens relatifs au programme PART 66 de la réglementation européenne : obtenir au moins 75% de bonnes réponses aux examens QCM

CONDITIONS D'ADMISSION

Vous pouvez vous inscrire en téléchargeant le dossier de candidature : [A6 - DOSSIER DE CANDIDATURE PART 66](#)

PROFIL DES INTERVENANTS

L'équipe pédagogique est composée d'experts métier de la maintenance en aéronautique

VOS CONSEILLERS DE L' AGENCE DES LANDES

Patricia HANGAR
Conseillère en Formation
Continue
patricia.hangar@greta-cfa-
aquitaine.fr
0672935841